



Communiqué de presse

Mardi 2 avril 2019

Le label BBCA choisi par la SOLIDEO comme marqueur de l'ambition carbone du village olympique et paralympique de Paris 2024.

La SOLIDEO (Société de livraison des ouvrages olympiques) vient de lancer le coup d'envoi des consultations pour les programmes immobiliers du futur Village olympique et paralympique de Paris 2024 et a choisi le label BBCA comme exigence bas carbone des ouvrages qui seront construits jusqu'à R+8 ce qui représente environ 160 000 m² SDP (Surface de plancher - logements et bureaux) sur la ZAC du Village Olympique et Paralympique.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques seront la vitrine du savoir-faire français en terme d'excellence environnementale, l'étape intermédiaire vers la ville post carbone de 2050, ce qui renvoie principalement à des enjeux de carbone gris des constructions, du recours massif aux matériaux biosourcés, d'ouvrages adaptables et réversibles, mais aussi de systèmes sobres en exploitation et producteurs d'énergies renouvelables locales,...

L'Association pour le développement du bâtiment bas carbone (BBCA) œuvre depuis sa création, en 2015, à la réduction de l'empreinte carbone du secteur du bâtiment, secteur le plus émissif : 1 m² de bâtiment neuf construit, c'est 1,5 tonne de CO₂ par m², 60% provenant de la construction (produits et équipements) et 40% de l'exploitation (énergie).

Le label BBCA lancé en 2016 atteste de l'exemplarité de l'empreinte carbone d'un bâtiment sur les 3 phases de son cycle de vie Construction-Exploitation-Fin de vie en valorisant également les bonnes pratiques de stockage carbone et d'économie circulaire.

Une quarantaine de bâtiments neufs ou rénovés ont déjà reçu le label BBCA et montrent la voie de la construction bas carbone.



Stanislas Pottier, Président de l'Association BBCA, commente : « *L'Association BBCA salue l'engagement pour le climat des Jeux de 2024. Le choix par la SOLIDEO du label BBCA comme label de performance carbone est une formidable reconnaissance des travaux menés par l'Association sur la mesure et la performance du bâtiment bas carbone et un défi à la hauteur de nos membres actifs* ».



Nicolas Ferrand, directeur général exécutif de la SOLIDEO déclare : « *L'ambition de la SOLIDEO pour les ouvrages olympiques et paralympiques requiert l'audace et l'inventivité de nos partenaires immobiliers pour formuler et mettre en place les solutions innovantes pour construire une ville bas carbone. Le label BBCA s'est imposé naturellement comme objectif de performance des ouvrages, dans une trajectoire de neutralité carbone en 2050.* »



À propos de l'association BBCA

L'Association pour le Développement du Bâtiment Bas Carbone (BBCA) rassemble les principaux intervenants de l'acte de construire (120 membres) : promoteurs immobiliers, investisseurs, utilisateurs, aménageurs, collectivités, architectes, constructeurs et bureaux d'étude. Pionnière, son lancement en 2015 a marqué la volonté des acteurs immobiliers de contribuer à lutter activement contre le dérèglement climatique en s'engageant dans la voie de la construction bas carbone. Le label BBCA atteste de l'exemplarité de l'empreinte carbone d'un bâtiment neuf ou rénové. L'esquisse d'un référentiel quartier bas carbone a également été publiée en septembre à destination des intervenants de l'acte de construire et de tous les acteurs de la vie d'un quartier.

Plus d'infos sur : batimentbascarbonate.org

SERVICE
DE
PRESSE

ALURE
COMMUNICATION

Laure TORTET et Maëva LAMBERT
l.tortet@alurecom.fr - m.lambert@alurecom.fr
Tél. 06 82 66 06 04 - 05 82 75 27 31